



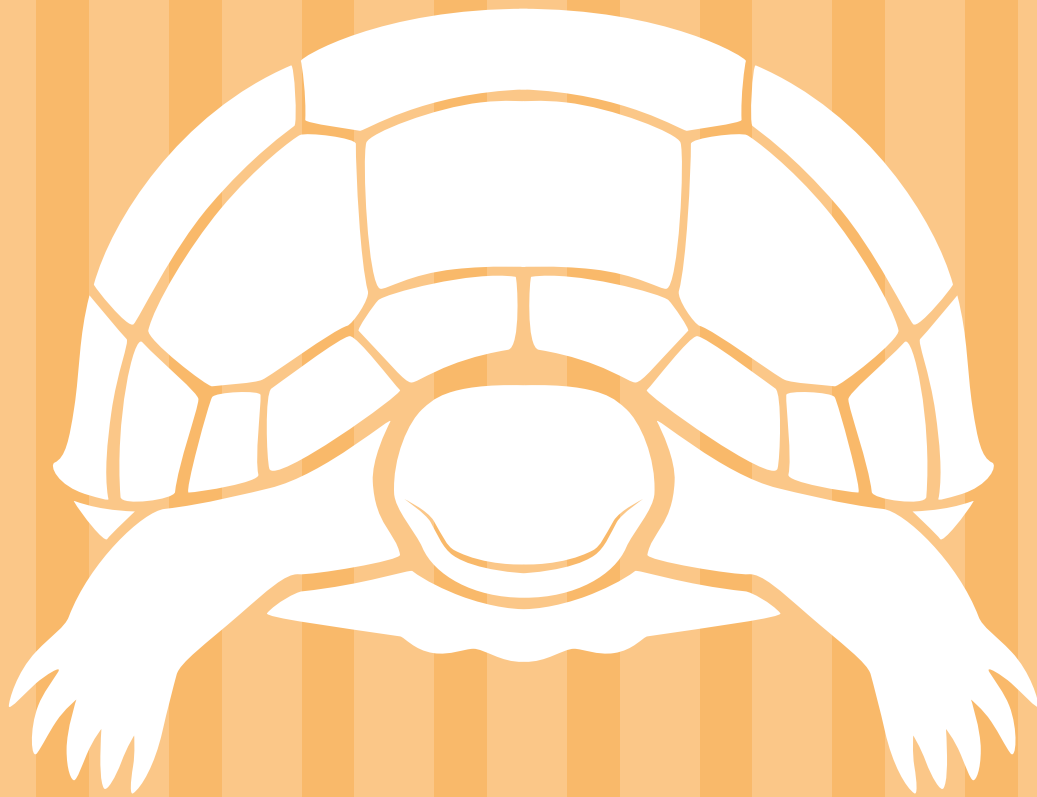
Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI  
**Office vétérinaire fédéral OVF**

**animauxdecompagnie.ch**

Le portail d'informations  
de l'Office vétérinaire fédéral

# Tortues



# Table des matières

<b>Mes tortues, j'en prends soin</b>	<b>3</b>
Tout sur les tortues	4
La maison de la tortue	5
Vivre avec des tortues	6
Un peu de calme	6
Nourriture et eau	7
Sociabilité	7
<b>La tortue et l'Homme</b>	<b>8</b>
Avant d'acheter une tortue	9
Santé	10
Reproduction et élevage	11
En voyage	11
<b>Annexe</b>	<b>12</b>

Tenez-vous informés en vous abonnant à nos newsletters sur [www.ovf.ch](http://www.ovf.ch)  
Informations actualisées sur le site [www.animauxdecompagnie.ch](http://www.animauxdecompagnie.ch)

# Mes tortues, j'en prends soin!

Symbole de longévité, les tortues peuvent vivre jusqu'à plusieurs dizaines d'années pour certaines espèces. Adopter une tortue comme animal de compagnie implique donc d'en prendre la responsabilité pour longtemps. Pour cette raison, mais aussi parce qu'elles ne se prêtent pas au jeu des câlins, les tortues ne sont pas des animaux de compagnie idéaux pour les enfants.

Bien entendu, en tant que détenteur ou détentrice de tortues, il faut vous tenir informé(e) de leurs besoins, en adhérant par exemple à une association des amis des tortues. Il existe également des livres sur la question, disponibles dans toutes les bonnes animaleries ou librairies spécialisées.

Observez les tortues dans leur enclos pour découvrir leurs particularités. Plus vous tiendrez compte des besoins de vos animaux, plus vous prendrez plaisir à les côtoyer!

La tortue grecque de terre est de loin l'espèce la plus répandue dans les foyers suisses, et c'est donc aux détenteurs de cette variété que s'adresse la présente brochure. Si vous désirez adopter une tortue d'une autre espèce, le mieux est de vous renseigner et de demander conseil auprès de spécialistes compétents.

[Association Protection et Récupération des Tortues \(PRT\)](#)

[www.tortue.ch](http://www.tortue.ch)

[> Communauté d'intérêts pour tortues en Suisse CITS](#)

[\(section Estromandie\)](#)

[> Publications de la Protection Suisse des animaux PSA](#)

# Tout sur les tortues

Les tortues sont souvent originaires de régions bien plus chaudes que la Suisse. Lorsque ces animaux poïkilothermes sont détenus en captivité, il est essentiel d'adapter leurs soins à la température, mais aussi de leur permettre de se rafraîchir. Ainsi, tout enclos doit obligatoirement prévoir un espace ombragé!

Il existe plus de 300 espèces de tortues, aux besoins très différents. La plupart d'entre elles vivent dans l'eau, certaines dans les marécages, et d'autres sur la terre ferme. L'habitat naturel le mieux adapté à la tortue la plus répandue en Suisse, la tortue grecque de terre, est la région des Balkans. Elle y vit principalement sur les versants sud, où se mêlent prairies, buissons et rochers.

Les tortues sont des animaux ancestraux, de véritables fossiles vivants qui existaient déjà au temps des premiers dinosaures, il y a 230 millions d'années. Elles ont peu évolué depuis cette époque. Grâce à leur extraordinaire capacité d'adaptation, elles ont survécu pendant plusieurs millions d'années.

Comme tous les reptiles, les tortues sont des animaux poïkilothermes: contrairement aux mammifères, elles ne peuvent pas réguler elles-mêmes leur température corporelle. Celle-ci dépend donc de la température ambiante et il leur est absolument indispensable de pouvoir se réchauffer au soleil. Il faut donc apporter aux tortues domestiques qui vivent dans nos contrées un substitut de soleil pour les nombreux jours pluvieux ou nuageux, par exemple en les plaçant dans des couches à semis, une véranda ou une serre chauffée.

**La maison de la tortue**

La tortue, quelle que soit l'espèce, a besoin d'un environnement spacieux. L'idéal est de lui aménager un enclos dans un jardin, avec des endroits ensoleillés et ombragés.

Dans leur habitat naturel, les tortues se déplacent dans un périmètre important et ont besoin d'espace. C'est pourquoi il vaut mieux privilégier, pour le bien-être de vos animaux, un enclos en plein air à un terrarium d'intérieur. L'installation doit en outre être suffisamment vaste et tenir compte du nombre de tortues: plus les animaux sont nombreux, plus le terrarium doit être grand.

Un enclos pour deux tortues grecques de terre doit présenter au minimum une longueur mesurant huit fois la longueur de la carapace des tortues, et une largeur de quatre fois cette dernière. Ainsi, pour héberger deux animaux dont la carapace mesure 25 cm de long, il faut un enclos d'au moins 2 x 1 m. Il s'agit là des dimensions minimales légales, mais plus vous leur donnerez de place, mieux c'est pour vos tortues. L'idéal est un enclos extérieur d'au moins 10 m<sup>2</sup>. Si l'enclos doit accueillir plus de deux tortues, sa taille doit être adaptée en conséquence.

Les dimensions minimales prévues par la loi pour les différentes espèces de tortues sont précisées dans l'ordonnance sur la protection des animaux. Les chiffres donnés restent cependant les exigences minimales requises par la loi et la CITS (Communauté d'intérêts des tortues en Suisse) recommande par exemple des enclos 2 à 3 fois plus grands que la LPA (loi pour la protection des animaux) ne l'exige.

Sachez que dès la première année de leur vie, les bébés tortues ont besoin d'un enclos spacieux en plein air et qui les protège contre les prédateurs. Pour ne pas avoir à adapter sans cesse les dimensions de l'enclos, il est judicieux de se procurer tout de suite un enclos qui conviendra à la taille que l'animal est susceptible d'atteindre. Les tortues grecques peuvent mesurer jusqu'à 28 cm de long.

L'enclos doit être adapté aux besoins spécifiques à chaque espèce de tortue, y compris en matière de climat. Les tortues grecques peuvent sans problème passer toute l'année au jardin. Toutefois, il est essentiel de leur aménager plusieurs coins ombragés pour les grosses chaleurs. Elles doivent également pouvoir s'abriter du vent et du froid lors des fraîches nuits de printemps et d'automne. Pour éviter que les tortues ne s'échappent, prévoyez une clôture d'au moins 40 cm de haut. Mieux vaut éviter de mélanger différentes espèces de tortues car elles ont toutes des besoins spécifiques.

[> Législation y afférente](#)

[455.1 Ordonnance du 23 avril 2008 sur la protection des animaux \(OPAn\)](#)

**Vivre avec des tortues**

Les tortues sont des animaux fascinants. Vous apprendrez beaucoup sur leur comportement en les observant. Il est déconseillé de les transporter.

Les tortues sont des animaux sauvages. Contrairement aux chiens ou aux chats, elles n'ont pas de contacts sociaux avec l'homme et n'apprécient pas d'être soulevées et transportées.

Gardez à l'esprit que si de nombreux enfants aimeraient avoir une tortue, celle-ci n'est ni un jouet ni un animal câlin!

[> Assistance téléphonique de la CITS](#)

Vérifiez régulièrement que votre tortue n'est pas blessée. En fonction de sa taille, tenez-la entre le pouce et les autres doigts (pour les jeunes tortues), ou à deux mains. Dans tous les cas, veillez à la tenir fermement et ne la laissez jamais tomber par terre car elle pourrait se blesser. D'une manière générale, il est bien plus respectueux de l'observer plutôt que de la prendre dans vos bras. Ne placez jamais une tortue sur le dos, cela provoque un grand stress chez elle.

**Un peu de calme**

Dans la nature, les tortues grecques vivent la plupart du temps à l'abri d'arbustes et de buissons. En captivité, toutes les espèces de tortues ont besoin d'un espace suffisant où se retirer, sous des plantes ou une écorce de liège, par exemple. Chaque animal doit disposer d'au moins un endroit lui servant de cachette.

Le fond de l'enclos des tortues doit en partie être composé de substrat suffisamment meuble pour qu'elles puissent s'y enfouir et, selon l'espèce, s'y cacher. Pour les tortues grecques, il est recommandé d'alterner un substrat solide et des types de sols qui sèchent vite et emmagasinent la chaleur, tels que du sable et du gravier, avec des surfaces plantées.

En automne, lorsque le froid arrive, la température corporelle des tortues des zones tempérées baisse. C'est le cas notamment des tortues grecques. Elles sont de moins en moins actives, mangent moins et leurs fonctions corporelles ralentissent. Dans leur habitat naturel, elles se retirent dans des endroits protégés et à l'abri du gel, généralement dans de petites cavités, où elles entrent en hibernation.

L'hibernation est un exercice périlleux pour les tortues, et cette période s'accompagne de nombreuses incertitudes. Seuls les individus en bonne santé peuvent supporter cet état de sommeil prolongé, qui dure tout de même jusqu'à 4-5 mois, compte tenu des conditions climatiques régnant en Suisse. Plusieurs techniques existent, mais toutes présentent un risque dû aux éventuelles erreurs humaines. L'endroit choisi pour faire hiberner les tortues ne doit être ni trop humide, ni trop sec, ni trop sombre, ni trop froid. La température idéale doit être de 5 ° C. Il est essentiel pour les détenteurs de ces animaux de se préparer et de s'informer en détail auprès de spécialistes.

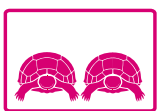
**Nourriture et eau**

Les tortues grecques sont herbivores. Il est important de diversifier leur alimentation en leur proposant des fruits et légumes variés.

A l'état sauvage, les tortues grecques se nourrissent essentiellement de graminées, de feuilles et d'herbes. Vous devez donc vous inspirer de ce régime pour nourrir vos tortues. Vous pouvez leur donner presque toutes sortes de végétaux, l'important étant qu'ils soient diversifiés. Les herbes de prairie conviennent tout à fait à l'alimentation des tortues. Veillez à privilégier des végétaux non traités comme des pissenlits communs, du grand plantain, du plantain lancéolé, des mauves, etc. N'abusez cependant pas des fruits, qui doivent rester des friandises occasionnelles. La viande est à bannir. Si vous nourrissez vos tortues uniquement de salade, par exemple, celles-ci souffriront alors de carences en calcium. Les os de seiche sont une bonne source de calcium pour votre animal.

Le foin, riche en cellulose brute, est un aliment essentiel à la flore intestinale des tortues. Les tortues sauvages cherchant elles-mêmes leur nourriture, ne placez pas toujours la nourriture de votre animal au même endroit cela contribuera à l'occuper.

Dans la nature, les tortues se désaltèrent principalement en ingérant des aliments riches en eau. Mais en captivité, il est important que les animaux aient toujours à leur disposition de l'eau fraîche. Les tortues doivent donc impérativement avoir accès en permanence à un récipient d'eau potable.

**Sociabilité**

Les tortues sont des animaux qu'il vaut mieux détenir en groupe. Mais cela entraîne des contraintes, d'autant que les animaux ont besoin de beaucoup d'espace. C'est pourquoi il est possible, voire parfois conseillé, de ne prendre qu'une seule tortue sous sa responsabilité.

Qu'il s'agisse des crocodiles, des tortues, des lézards ou des serpents, les reptiles présentent la particularité d'être des animaux peu sociaux. Hormis quelques exceptions, ils ne se rassemblent entre congénères que lors de la période de reproduction ou autour d'un grand festin.

Si vous détenez plusieurs tortues, il est important de veiller à ce qu'elles disposent d'un espace en plein air suffisant et bien structuré pour qu'elles puissent se déplacer à leur aise. Elles doivent pouvoir se soustraire à la vue et se cacher dans plusieurs endroits. Vous devez en outre comprendre qu'il existe une hiérarchie au sein du groupe, ainsi que des relations entre les mâles et les femelles. Un enclos doit toujours compter davantage de tortues femelles que de tortues mâles. En revanche, il ne faut en aucun cas détenir un couple ou deux mâles avec une femelle seule.

En période de reproduction, les mâles harcèlent les femelles et se montrent particulièrement vindicatifs. Il convient donc de vérifier régulièrement que les femelles ne présentent pas de blessures au niveau de la queue. L'idéal est de posséder un enclos supplémentaire afin de séparer du reste du groupe les mâles trop entreprenants durant la saison des amours.

Il importe d'observer ses animaux afin de pouvoir les séparer de manière provisoire ou définitive en cas d'agressions éventuelles. Si vos tortues ne parviennent pas à cohabiter, cela peut être dû à la taille de l'enclos, trop petit. Plus ces animaux ont de l'espace, moins les risques d'agression sont importants.

# La tortue et l'Homme

La tortue a toujours fasciné l'homme, qui l'a très tôt représentée au travers d'objets d'art en pierre et en ivoire. Si cet animal était considéré comme sacré et donc intouchable dans certaines cultures, dans d'autres, les hommes avaient pour habitude d'utiliser tout ou partie de la tortue pour soulager certains maux.

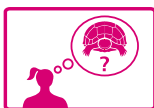
Les croyances populaires ont souvent attribué aux tortues des qualités telles que la sagesse et l'impassibilité ou encore l'immortalité et la fertilité. Mais ces animaux ont été également chassés et mangés, que ce soit par faim ou parce que dans certains pays, leur chair est considérée, aujourd'hui encore, comme un mets de choix. Leurs carapaces, elles, servent toujours à la fabrication de bijoux ou d'ustensiles.

Domestiquées par l'homme depuis des millénaires, les tortues servaient surtout de «jouet vivant» pour les enfants, une utilisation incompatible avec la législation actuelle sur la protection des animaux.

La chasse et l'utilisation de ces animaux par l'homme ont conduit à mettre en péril de nombreuses espèces de tortues, désormais protégées par la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages (Convention de Washington – CITES). Il est donc interdit de capturer ces animaux dans la nature et de les commercialiser. L'importation de produits dérivés de la tortue, tels que les peignes, les broches ou les soupes, est également prohibée.

[> Convention de Washington \(CITES\)](#)



**Avant d'acheter une tortue**

A l'instar de tous les animaux, les tortues ne sont pas faites pour être offertes en cadeau surprise. Leur achat demande réflexion. Souvenez-vous que les tortues peuvent vivre très longtemps: ainsi, les prendre comme animal de compagnie signifie que vous en aurez la responsabilité pendant plusieurs décennies.

Les tortues ont une très longue espérance de vie, parfois même supérieure à celle de l'homme: les tortues grecques peuvent vivre jusqu'à 120 ans, et les tortues à tempes rouges environ 50 ans en captivité! Adopter une tortue implique donc que vous vous engagiez pour la vie. Il vous faudra également songer, selon l'espèce choisie, au devenir de votre animal après votre décès.

Si le souhait de posséder une tortue vient avant tout des enfants, il vous faut alors vous assurer que leur enthousiasme durera suffisamment longtemps pour s'occuper de leur animal pendant des décennies. Disposent-ils des connaissances suffisantes pour détenir un tel animal? Sont-ils prêts à nourrir leurs tortues et à nettoyer leur enclos pendant leur temps libre? De plus, rappelez-vous qu'un enfant ne doit jamais avoir l'entière responsabilité de son animal. En tant que parents, vous devez donc l'aider à s'en occuper, acheter la nourriture et, bien entendu régler, les frais de vétérinaire.

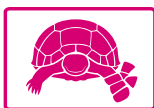
Avant d'acheter une tortue, renseignez-vous en détail sur son espèce et sur ses besoins. Évaluez le coût relatif à son acquisition et à son entretien. Un enclos spécialement destiné aux tortues dans votre jardin ou un terrarium à l'intérieur de votre maison avec filtre à eau et d'autres équipements peut coûter quelques milliers de francs suisses. A cela viennent s'ajouter les frais courants de nourriture et d'aménagement de l'enclos, ainsi que ceux des soins vétérinaires.

Certaines espèces de tortues ne peuvent être détenues sur le territoire suisse qu'avec l'accord du service vétérinaire cantonal et nécessitent une autorisation de détention. C'est le cas des tortues appartenant aux familles suivantes: tortues de mer, chélydridés, chelidés, pélomédusidés, tortues géantes, tortues sillonnées (*Geochelone sulcata*) et tortues tataruga (*Podocnemis expansa*). Pensez donc à vous renseigner auprès de l'office vétérinaire compétent de votre canton avant d'acheter une tortue.

Lorsque vous aurez pesé le pour et le contre et pris la décision d'acheter une tortue, rendez-vous dans une boutique spécialisée, un centre d'accueil pour les tortues ou chez un éleveur sérieux dont les animaux sont nés en Suisse.

Enfin, l'abandon de tortues devenues indésirables est, comme pour tout autre animal en général, strictement interdit. Certaines espèces de tortues périssent lorsqu'elles sont relâchées dans la nature, notamment en hiver. Par ailleurs, leur comportement de prédateur peut nuire aux espèces végétales et animales endémiques. C'est le cas de la tortue à tempes rouges, considérée comme une espèce dite «invasive». L'importation et le commerce de ces tortues sont d'ailleurs désormais interdits.

## Santé



Renseignez-vous sur les tortues auprès de spécialistes ou consultez des ouvrages spécialisés. Un néophyte se rend généralement compte bien trop tard que sa tortue est malade, alors que l'animal souffre déjà depuis des mois, voire des années.

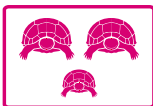
Les tortues grecques sont des animaux robustes et, avec des soins adéquats, elles tombent rarement malades. Néanmoins, elles peuvent malgré tout être infestées de parasites ou se blesser. Renseignez-vous: dans les livres spécialisés, vous trouverez des conseils sur la manière de procéder en cas de maladie ou de blessure. En cas d'urgence, consultez un vétérinaire, mais les experts en herpétologie sont rares. Demandez conseil auprès d'un spécialiste avant que votre animal ne tombe malade.

[> Assistance téléphonique de la CITS](#)

[> Vétérinaires spécialistes des tortues recommandés par la CITS](#)

Observez votre tortue quotidiennement. Mieux vous connaîtrez votre animal, plus vous décèlerez tôt un comportement anormal. Les tortues en bonne santé ont des yeux clairs et brillants sans écoulement et sans croûte, et leur nez n'est pas bouché et ne coule pas. Elles se dirigent d'elles-mêmes vers leur nourriture lorsque celle-ci est déposée dans leur habitat. La carapace est un véritable révélateur des carences de la tortue: elle doit être ferme et pouvoir protéger l'animal en cas de besoin. Elle pourra toutefois s'avérer plus molle et plus élastique chez les jeunes spécimens.

## Reproduction et élevage



Parmi les espèces largement répandues en Suisse, un grand nombre de tortues attendent dans les refuges et les centres d'accueil de trouver un nouveau foyer. Leur élevage n'est donc pas recommandé en règle générale, et il est préférable que les propriétaires y renoncent, en particulier les néophytes.

Les tortues grecques se reproduisent assez lentement. Pourtant, si vous possédez un spécimen de chaque sexe, votre tortue femelle pondra des oeufs à un moment ou à un autre. Dans nos régions où la chaleur n'est pas excessive, ces oeufs ne se développent généralement pas seuls. Il vous faudra les placer dans un incubateur spécialement conçu à cet effet. Si vous ne désirez pas de petits, il vous suffira de ne pas faire couvrir les oeufs. En revanche, si vous désirez démarrer un élevage, il vous faudra impérativement trouver un endroit adapté pour les jeunes.

Enfin, quiconque détient ou élève des animaux domestiques à titre professionnel doit se faire connaître auprès des autorités cantonales et se soumettre à des contrôles d'effectifs. En outre, l'ordonnance sur la protection des animaux prévoit une formation pour les éleveurs et éleveuses professionnels.

## En voyage



Si vous partez en vacances, il est conseillé de laisser vos tortues dans leur enclos habituel et de charger une personne de confiance de s'en occuper pendant votre absence.

Même pendant votre absence, leur enclos devra être nettoyé et vos tortues régulièrement nourries et surveillées, afin de déceler toute blessure ou maladie. De même, l'écuelle d'eau devra être régulièrement nettoyée et remplie d'eau fraîche.

[> Vacances à l'étranger avec des espèces animales protégées](#)

Si les tortues de terre peuvent rester quelques jours seules en enclos, il est malgré tout recommandé de charger quelqu'un de prendre votre relais. Emmener vos tortues avec vous n'est pas une bonne idée, car les déplacements engendrent un stress inutile et il est souvent difficile de s'occuper correctement de ses animaux sur son lieu de vacances, sans compter les dépenses importantes que cela occasionne. De nombreuses espèces étant protégées et inscrites à la Convention de Washington (CITES), un certificat de propriété est exigé pour tout transport de tortues de Suisse vers un Etat membre de l'UE et inversement.

# Annexe

**Annexe 1** Dans quels cas un élevage est-il à considérer comme «professionnel»?



## Protection des animaux – Informations destinées aux professionnels

1. février 2013

# Dans quels cas un élevage est-il à considérer comme «professionnel» ?

L'élevage «à titre professionnel» est soumis à l'annonce obligatoire et les personnes qui pratiquent un tel élevage doivent être formées. Dans l'ordonnance sur la protection des animaux qui entre en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2008, l'expression «à titre professionnel» est définie comme suit: «*le commerce, la détention, la garde ou l'élevage d'animaux exercés à des fins lucratives pour soi-même ou pour des tiers ou pour couvrir ses propres frais ou ceux d'un tiers.*» Un éleveur ne peut être considéré comme poursuivant une fin lucrative que si, compte tenu des jeunes animaux qu'il cède, on peut admettre qu'il en tire un profit commercial. Les critères sont les suivants:

- l'éleveur travaille de manière planifiée, fait de la publicité, est prêt à céder les jeunes animaux à un nombre non limité de personnes,
- il vend de jeunes animaux de manière régulière, non seulement occasionnelle (valeurs indicatives : voir tableau),
- le nombre d'animaux qu'il utilise pour l'élevage ou destine à l'élevage est élevé.

Ces critères sont indicatifs du caractère «professionnel» d'un élevage. Pour prendre une décision dans un cas concret, il faut prendre en considération toutes les circonstances particulières.

### Tableau: Valeurs indicatives pour déterminer le caractère professionnel d'un élevage d'animaux de compagnie

Elevage de chiens:	vente de plus de 3 portées par année
Elevage de chats <sup>1</sup> :	vente de plus de 5 portées par année
Elevage de lapins ou de lapins nains:	vente de plus de 100 lapereaux par année en tant qu'animaux de compagnie (non pour la production de viande)
Elevage de cochons d'Inde:	vente de plus de 100 jeunes par année
Elevage de souris, hamsters, rats, gerbilles:	vente de plus de 300 jeunes par année
Elevage d'oiseaux:	plus de 25 couples reproducteurs d'espèces d'oiseaux de grandeur inférieure ou égale aux perruches callopsittes et vente régulière de leurs jeunes plus de 10 couples reproducteurs d'espèces d'oiseaux plus grands que les perruches callopsittes (exceptions: cacatoès et aras: 5 couples reproducteurs) et vente régulière de leurs jeunes
Elevage de poissons d'ornement:	vente de plus de 1000 jeunes poissons par an
Elevage de reptiles:	vente de plus de 100 jeunes reptiles par an (exception pour les tortues: plus de 50 jeunes)

<sup>1</sup> La valeur indicative est plus élevée pour les chats que pour les chiens, car les portées de chatons sont généralement plus petites et moins chères que les portées de chiots